jetaient les centaines de lanternes vénitiennes suspendues par des fils tenus à leur frêle armature.

La foule a envahi les terrasses des cafés qui regorgent de consommateurs, car la nuit est belle et invite à prolonger la promenade.

Néanmoins, vers onze heures un quart, après le départ des musiciens, la Grand-Place se vide lentement, très lentement, comme à regret ; il faut cependant aller se reposer un peu si l'on veut à nouveau demain jouir du même spectacle féerique.

En somme, très bonne journée ; les fêtes ont magnifiquement réussi ; les attractions ont été nombreuses et variées, et les curieux ont été innombrables. Un bravo pour M. Damblé, conseiller municipal, à qui revient une grande part de la réussite de cette journée.

La Course Internationale
DE LEVRIERS

Le Club Saint-Hubert du Nord avait organisé, hier, sur l'hippodrome du Bois de la Deûle, avec le concours du Club belge du Lévrier et du Collie et du Club français du Lévrier, de grandes courses internationales de lévriers et un Concours-Exposition de chiens de douaniers.

C'est la première fois que des courses de ce genre sont organisées non seulement à Lille mais en France et nous enregistrons avec plaisir le succès qu'elles ont obtenues.

Les tribunes étaient bien garnies. Nous avons remarqué notamment MM. Ch. Delesalle, maire ; Dubureq et Lanrengé, adjoints ; Prachomme, conseiller d'arrondissement, le général Mercagne, gouverneur de Lille ; MM. de la Serre, président ; Delarra, vice-président ; Gaydet, Ch. Cuvelier, Eloy, Jean Joire, Gabriel Crépy, H. Gratix, Jeanny, Dufour, Dumez, du Club Saint-Hubert ; Aug. Caron, président, et François Dufour, du Club français du Lévrier ; Baron Van Zuylen, président du Club belge du Lévrier et du Collie.

Le Jury était composé de MM. Ch. Cuvelier, vice-président du Club français ; Korpeys, président du Dog-Coursing-Club d'Anvers, et Johny Dufour, du Club Saint-Hubert. M. Em. Eloy, de ce dernier Club, remplissait les fonctions de starter.

Les courses de Lévriers se composent comme celles de chevaux de courses : plates et de courses d'obstacles (haies), chaque concurrent porte un collier d'étoffe de couleur différente.

Voici comment s'organisent ces épreuves. Les propriétaires vont conduire leurs lévriers au départ fixé au bout de la ligne droite du champ de courses du côté de la Deûle ; ils les remettent entre les mains de gardiens que l'on appelle des « sleepers », puis ils reviennent sur leurs pas en sifflant, en agitant de petits drapeaux de mouchoirs de couleur ; lorsqu'ils ont déposé environ 75 mètres la ligne d'arrivée ils s'arrêtent tout en contenant leurs appels. On lâche en même temps tous les chiens qui viennent rejoindre leurs propriétaires.

Cela amusant et ça ne manque pas d'intérêt : les lévriers ne sont pas toujours d'humeur coulante et quand ils veulent sur le point d'être dépassés, ils tentent d'empêcher leur concurrent, pendant qu'un autre file sans s'arrêter.

Voici les résultats :

Courses plates. — Greyhounds mâles, 400 m., 17 inscrits, 16 partants. — 1er, Rajah, à M. Pierre Kok ; 2e, Bell du Hainaut, à M. Jonckheere ; 3e, William, à M. Vripdaghs.

Barzois mâles, 300 m., 7 inscrits, 7 partants. — 1er, Markowich, à M. J. Colin ; 2e, Moulin, à M. Moutart ; 3e, Nogi du Nord, à Mlle M. Fransson.

Grey hounds femelles, 400 m., 10 inscrits, 11 partants. — 1er, Veronique, à M. Clément Cleeo ; 2e, Lady-Ride, à Mlle V. Sivanon ; 3e, Noël-Pinson, à M. Aug. Ziegler.

Barzois femelles, 300 m., 9 inscrits, 8 partants. — 1er, Draga, à M. C. Leemans ; 2e, Léda II, à Mlle Willekens ; 3e, Belle Russe, à M. R. Van Denghen.

Courses d'obstacles. — Grey hounds mâles, 400 m., 11 inscrits, 9 partants. — 1er, Lancelot, à M. Jonckheere ; 2e, Mijord, à M. Bruyneel ; 3e, Bob, à M. Van de Pol.

Barzois mâles. — 300 mètres. — 6 inscrits, 5 partants. — 1er, Puck, à M. Levillain ; 2e, Moulin, à M. Moutart ; 3, Nogi du Nord, à Mlle M. Fransson.

Greyhounds femelles. — 400 mètres. — 10 inscrits, 7 partants. — 1er, Flyeatcher, à M. le docteur Meyers ; 2e, Lady Ride, à Mlle V. Swanett ; 3e, Dennie-Girl, à M. R. Smets.

Barzois femelles. — 300 mètres. — 6 inscrits, 4 partants. — 1er, Lida II, à Mlle J. Willekens ; 2e, Draga, à M. G. Leemans.

Concours-exposition de chiens de douaniers. — Ce concours eut lieu entre les courses plates et les courses d'obstacles ; il était réservé aux chiens inscrits sur les contrôles de la douane et répartis en cinq catégories : Poil long, chiens ; id., chiennes ; Poil dur, chiens ; id., chiennes ; Poil ras, chiens ; id., chiennes.

Dans chacune des catégories, le Club Saint-Hubert offrait six prix. En outre pour tout le concours il était attribué dix prix d'honneur offerts par l'Administration des douanes ; ces derniers prix ont été attribués aux premiers de chaque catégorie et aux seconds des 1re, 2e, 3e et 5e catégories.

Le jury était composé de MM. Desbordes, directeur des Douanes à Lille ; des capitaines de douane Vermeulen, de Lille ; Marlet, de Roubaix ; Pomme, de Tourcoing.

Tous les spectateurs ont été unanimes à rendre hommage aux soins que les douaniers donnent à leurs auxiliaires. Il n'y avait pas moins de 61 concurrents, tous très beaux.

1re catégorie. — (9 concurrents). — 1er, Myard, à M. Dancoinne, brig. aux Verriers ; 2, Marquis, M. Decarpentry Aug., prép. à Rumegies ; 3e, Cartouche, M. Benaret, prép. à Baisieux ; 4e, Turc, M. Besieux, s.-brigad. à Grimpont ; 5e, Cartouche, à M. Descamps, prépposé à Flamard ; 6e, Cartouche, M. Hoeglie, s.-brig. à Frelin.

2e catégorie. — (4 concurrents). — 1er, Niko, M. Lesage, s.-brigad., Mons-en-Barœul ; 2e, Marquise, M. Maître, préposé, Frelin ; 3, Sarah, M. J. Pujo, prép., Rumegies.

3e catégorie. — 11 concurrents. — 1er, Bijou, M. Malot, prép., Neuville-en-Ferrain ; 2e, César, M. Pagniez, brigad., Risquons-Tout ; 3e, Baron, M. Glonde, prép. à Halluin-droite ; 4e, Brutus, M. Weyer, prép. Wattrelos-ligne ; 5e, Turc, M. Rumbert, prép. Roubaix-gauche ; 6e, Sultan, M. Warecquier, prép. Tourcoing-ville.

4e Catégorie (9 concurrents). — 1re Sophie, M. Delattre, prép. Risquons-Tout ; 2e Mandat, M. Lachambre, prép. Neuville-en-Ferrain ; 3e Blanche, M. Boddaert, prép. Nieppe ; 4e Duchesse, M. Bril, prép. Neuville ; 5e Mirza, M. Degand, prép. Comines-Route ; 6e Mirza, M. Devienne, prép. Roubaix-gauche.

5e Catégorie (16 concurrents). — 1re Turc, M. Mario, prép. Roubaix-gauche ; 2e Lion, M. Dubar, brig. à Willems ; 3e Télesco, M. Lepoutre, prép. St-André ; 4e Picard, M. Lécuier, prép. Fives ; 5e Turc, M. Buzin, prép. Armentières ; 6e Marquis, M. Grenier, Beuvry.

6e Catégorie. — 1re Charmante, M. Laurent Marie, s.-brig. Wattrelos-ligne ; 2e Lisette, M. Carol, prép. Roubaix-gauche ; 3e Sophie, M. Mayette, brig. Neuville-en-Ferrain ; 4e Miss, M. Descamps, prép. Fives ; 5e Miss, M. Pujol, prép. Le Touquet ; 6e Diane, M. Levieille, s.-brig. Ascq.

La musique « Les Enfants du Nord de Canteleu », chef M. Elie Millecamps, a donné, pendant toute la réunion, un charmant concert.

—o—

A la fin de la réunion, M. Damez, secrétaire du Club St-Hubert, en l'absence du président empêché, a remercié délicatement tous ceux qui avaient apporté leur concours à cette fête si réussie.

M. le baron Van Zuylen a traduit les sentiments de gratitude des étrangers.

M. Caron, président du Club français des Lévriers, a rendu un hommage auquel on s'est associé unanimement, à M. Damez, à qui est due l'organisation parfaite, et lui a offert un souvenir artistique.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Les indélicatesses
d'un employé de commerce

M. Henri Jaspar, employé d'un de voyage, rue de Paris, 101, Fossés, rue du Vieux-Faubourg, à proximité de la caserne Souham, est atelier de fabrication qui lui sert en même temps de dépôt.

Depuis quelque temps déjà, il s'aperçoivait que son stock de marchandises diminuait d'une manière étonnante : des pièces de la toile, du cuir, toutes sortes de fournitures pour malles disparaissaient sans qu'il pût soupçonner qui que ce fut. Pas plus tard que le 18 juin dernier, entre midi et une heure, 8 malles s'envolaient mystérieusement.

Fatigué de se laisser voler, le fabricant alla discrètement raconter les faits à M. Gérot, commissaire de police de la rue de Fives, qui entreprit une enquête.

Deux seulement des employés de M. Jaspar semblaient sortir des marchandises de l'établissement sans qu'on les remarquât ; c'était les nommés R... et Arthur C... qui possédaient chacun une clef de la maison.

R... n'eut aucune peine à démontrer son entière innocence ; quant à C..., des soupçons plus graves pèsent sur lui. Le commissaire prescrivit une perquisition en son domicile, rue du Long-Pot, cour Fâches. Et ce fut là que les agents Delerey et Walter découvrirent le pot aux roses.

Dans le grenier, une foule d'objets les plus hétéroclites gisaient pêle-mêle, 26 malles, les unes entièrement confectionnées, les autres à l'état brut, des rouleaux de toile, de linoléum, du cuir, du fil, etc., de quoi remplir 3 baladeuses.

Tous ces objets furent transportés au poste de la rue de Fives où M. Jaspar vint les reconnaître comme lui appartenant. Il y en avait pour environ 700 francs.

Malgré cette perquisition dont le résultat semblait accablant pour lui, C... nia avec véhémence : « Je n'ai rien volé, disait-il toute cette marchandise que vous avez trouvée chez moi provient de mes magasins que j'ai cédé il y a un an. Je proteste contre mon arrestation. »

Malgré ses protestations d'innocence, C... a néanmoins été déféré au parquet. L'instruction établira son degré de culpabilité.

Cercle républicain l'Espérance, 21, rue St-Pierre-St-Paul. — Une grande réunion avait lieu samedi soir, au Cercle de l'Espérance. Les membres du Cercle s'étaient réunis pour souhaiter la fête à leur sympathique président M. J.-B. Cordonnier.

Un des vice-présidents, M. Désiré Danel, conseiller municipal, entouré des membres de la Commission, lui l'interprète éloquent de tous les sociétaires. M. le Président le remercia, ajouta qu'il espérait bien que ce Cercle qu'il avait fondé il y a dix-huit ans, atteindrait bientôt sa vingt-cinquième année et fêterait ses noces d'argent.

Les chansons et autres divertissements se prolongèrent très tard dans la soirée.

Deux poignets fracturés. — Hier, dans la matinée, un ouvrier au service de M. Glorian, artificier, M. Joseph Charels, 41 ans, rue de la Barre, 65, était occupé à poser des lanternes vénitiennes à l'entrée de la rue Nationale. Il était monté sur une échelle ; soudain il perdit l'équilibre et tomba sur les mains. Il fut les deux poignets fracturés.

Pompier blessé. — M. Louis Dubois, pompier, était de service à l'Hippodrome. En descendant un escalier, il fit un faux pas, tomba et roula de quelques marches. Il porte des contusions à la tête.

Arrestation. — La police de sûreté a arrêté, rue Duplelx, à Hellemmes où ils habitaient, les frères Cuvelier, coupables de cambriolages commis dans un cabaret de la rue Pierre-Legrand et dans une maison de la rue Vaucanson.

PARIS-MÉNAGE Pour le linge et les laines **Victor VAISSIER**

LES PROCESSIONS

LILLE

La Procession annuelle de Réparation

L'imposante cérémonie a commencé à quatre heures. En dépit des attractions de tout genre qu'avait multipliées la coïncidence des fêtes de Lille, l'église Saint-Maurice était pleine de monde.

Après les vêpres chantées par M. l'abbé Deligny pro-doyen de la paroisse Saint-André, le R. P. Vuillermet a parlé pendant quelques instants sur la Sainte-Eucharistie. Il a fait un appel d'apôtre à la foi profonde des fidèles pour lutter contre l'erreur et la haine qui s'attaquent à ce divin mystère. « Ces assauts incessants, a-t-il déclaré, seraient, faute d'autres preuves, un garant de la puissance de l'Eucharistie. Forts par elle, vous opposerez au blasphème, à la haine stérile, l'amour qui crée. Au nom d'une liberté que provoquent les manifestations les plus odieuses vous rendrez à Jésus-Christ, si vous le voulez, nos rues et nos places publiques ; ce jour-là, vous aurez sauvé la France. »

A la suite de cette vibrante exhortation, la procession s'est mise en marche : les hommes seuls formaient le cortège, par groupes, et portant des cierges. Il y avait des délégués de toutes les paroisses, des diverses institutions de la ville et du comité catholique. La société de gymnastique du patronage Saint-Maurice jetait une note martiale dans ce long défilé, et ses clairons sonnèrent aux champs pendant la bénédiction du Saint-Sacrement.

Comme d'habitude le Séminaire académique prêtait son concours à cette solennité. Mgr Lasne, le vénérable doyen de la paroisse, M. le chanoine Carton, doyen de Saint-Pierre-Saint-Paul, M. l'abbé Maes, curé de Saint-Michel, et M. le directeur du Séminaire entouraient le Saint-Sacrement.

A l'issue de la procession une amende honorable au Sacré-Cœur fut lue du haut de la chaire et suivie d'acclamations que la foule répétait avec ferveur. Enfin le « Tantum ergo » repris par tous les fidèles acheva de donner à cette cérémonie si grave un caractère d'impressionnante grandeur.

Nous signalerons une innovation d'un très heureux effet : c'est l'adoption par la maîtrise du chant grégorien ; elle a montré quelles ressources offre ce mode à la voix humaine, surtout au point de vue de la douceur et de la suavité. Malgré des difficultés réelles et nombreuses, solistes et choristes laissent tout espérer de ce très louable effort.

LOOS

La procession du Sacré-Cœur a été aussi favorisée par le temps que celle de la Fête-Dieu. Une foule peut être plus nombreuse a regardé passer avec respect et piété le long et imposant cortège.

Un premier reposoir avait été dressé devant la maison de Mme Billon, place Thiers. L'autre s'élevait dans le parc de M. Bigo-Danel. A tous deux déjà splendides par eux-mêmes la nature, avec le cadre de ses grands arbres, ses corbeilles de fleurs ou ses tapis de vertes pelouses, avait prêté son concours.

La population de Loos, en décorant ses rues avec autant d'empressement que les années précédentes, a montré par là qu'elle entendait continuer fidèlement les traditions religieuses.

MOUVAUX-SAINT-GERMAIN

Les paroissiens de Saint-Germain ont fait, hier, une grandiose manifestation envers le Dieu de l'Eucharistie. Ils sont venus très nombreux, surtout les hommes et les jeunes gens, à la grand'messe de 10 heures ; tous ont pris part au chant de la messe, comme cela se fait à la paroisse depuis quelque temps ; mais, hier, l'effet était plus grandiose par suite du plus grand nombre d'hommes qui participaient au chant. Pendant la messe, le musique municipale s'est fait entendre d'une manière remarquable.

A l'issue de la grand'messe, a eu lieu la procession à la chapelle de N.-D. de la Salette, qui était décorée avec le meilleur goût. Le cortège s'est déroulé majestueusement dans la rue Jeanne-d'Arc et dans la rue de Lille ; le parcours suivi par le cortège offrait le coup d'œil le plus grandiose ; presque toutes les maisons étaient décorées ; les habitants avaient voulu honorer Notre-Seigneur comme il le méritait. Ils ont rénové l'état sur ces routes bordées de curieux, venus des différentes parties de la ville pour assister à la bénédiction de la ville et de ses habitants.

Nous conserverons un heureux souvenir de nos belles processions en attendant que l'année prochaine nous puissions renouveler les mêmes hommages au T. S. S.

SOLESMES

Par un temps splendide, la deuxième procession s'est déroulée à travers les rues de Selle, des Becquerelaux, du Nouveau-Monde, de la Gaîté, du Calvaire et de Valenciennes ; les groupes aussi nombreux que variés sont très admirés, on remarque particulièrement la petite Bernadette en costume de époque.

Les reposoirs élevés rue de Selle, au Nouveau-Monde, au Calvaire et rue de Valenciennes, sont magnifiques, la verdure s'harmonisant avec les orifiammes et les tentures sont d'un effet merveilleux ; quelques maisons particulières sont décorées. Les chants furent exécutés par la Chorale et la Musique municipale joue plusieurs marches.

Nombreux étaient les fidèles qui escortaient le Saint-Sacrement porté par M. le Doyen, accompagné de MM. les abbés Defrise et Réal. Sur tout le parcours une foule recueillie se pressait pour adorer N. S. et recevoir sa bénédiction.

BOISSON ÉCONOMIQUE

La boisson la plus saine, la plus agréable et la plus économique se fait avec dix gouttes de **RIQULÈS** dans un verre d'eau sucrée. Exiger du **RIQULÈS**.

ROUBAIX

Le Pavoisement

Roubaix a répondu à l'appel des comités paroissiaux signé par Mgr Berteaux. Nombreuses, très nombreuses étaient les maisons où flottaient le drapeau national et nos bannières religieuses, faites au contraire furent les catholiques qui pour une raison qui nous ne connaissons pas s'abstinrent de manifester leur foi et leur protestation comme il leur fut demandé.

Nous félicitons ceux qui ont compris le sens de la manifestation, que nous avons faite hier dimanche et nous nous permettons d'exprimer le souhait que, à l'avenir, nous ayons unanimité de sentiments à pareil jour.

Dans toutes nos églises nous avons eu exposition du Saint-Sacrement et procession solennelle. Pourquoi cette année encore n'avons-nous pu rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ les témoignages extérieurs et publics de notre foi ? C'est là une inconséquence déplorable qu'aucune personne vraiment éprise de liberté ne saurait s'expliquer, fut-on spécialiste, voire même libre-penseur. Tous les cortèges peuvent librement circuler dans nos rues, nos processions peuvent et doivent, elles aussi, jouir d'un droit qui n'est refusé à aucune manifestation.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que la ville de Roubaix a montré hier combien étaient encore vives ses convictions catholiques, et a donné à ceux qui veulent étendre de plus en plus le règne du Christ que les plus belles et les plus larges espérances de rénovation chrétienne leur étaient permises.

LE JUBILÉ
de M. l'Abbé Lefebvre
Curé de Saint-Jean-Baptiste

SPLENDIDES MANIFESTATIONS TOUT UN QUARTIER EN FETE

La paroisse Saint-Jean-Baptiste a fêté hier, dimanche, avec une solennité et un enthousiasme incomparables, les vingt-cinq ans de prêtrise de son digne curé, M. l'abbé Lefebvre.

Le quartier de Saint-Jean-Baptiste présentait un coup d'œil véritablement féerique. Bandéroles, drapeaux, bannières, guirlandes recouvraient chaque demeure. Quant à l'église, elle avait reçu une ornementation splendide.

A la messe de six heures, extrêmement nombreux ont été ceux qui se sont approchés de la Sainte Table. Parmi eux on remarquait un grand nombre d'hommes.

LE CORTÈGE. — LA GRAND'MESSE.

A dix heures, un cortège, composé de tous les groupes paroissiaux, a conduit à l'église le jubilaire, qu'entouraient le Conseil paroissial, le clergé, Mgr Berteaux et M. le chanoine Boedt, doyen d'Estaires, premier curé de M. l'abbé Lefebvre.

La grand'messe, très solennelle, a été célébrée par le jubilaire.

La chorale Saint-Jean-Baptiste a exécuté avec une grande perfection la Messe de Dumont, sous la direction de M. Eugène Peers, M. Dubar, baryton, a interprété avec beaucoup de talent « Panis Angelicus » de Franck.

A l'Evangile, M. le chanoine Boedt a fait un délicat éloge de celui que l'on fêtait.

LES PAROISSIENS PRÉSENTENT LEURS SOUHAITS

Après la grand'messe, le jubilaire a reçu les vœux de toutes les œuvres paroissiales.

A cette réunion fut offert, au digne pasteur, le produit de la souscription qui avait été ouverte dans la paroisse à l'occasion de son jubilé.

LE DINER

A une heure, un dîner a réuni au presbytère, M. l'abbé Lefebvre, sa famille et de nombreuses personnalités.

On remarquait Mgr Berteaux, M. le chanoine Boedt ; M. l'abbé Tilmant, curé de Sainte-Elisabeth ; M. l'abbé Delesalle, doyen de Lannoy, prédécesseur de M. l'abbé Lefebvre ; MM. les abbés Béreaud, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres ; Trystram, Alyrani, aumônier des Hospices ; Poissonnier, ancien vicaire ; Delplanque, directeur des écoles libres catholiques de Roubaix ; les membres du Conseil paroissial, etc.

Au dessert, Mlle Virginie Lefebvre, nièce du jubilaire, a présenté à ce dernier les vœux de sa famille. M. l'abbé Chuffart a pris la parole au nom des vicaires, et M. Eugène Peers au nom de l'Association des hommes.

L'APRÈS-MIDI. — LA SOIRÉE

Aux vêpres, Mgr Berteaux, dans une très belle allocution, montre dans le ministère du jubilaire la réalisation de cette parole de l'Imitation : « Le prêtre qui s'élève honore Dieu, réjouit les anges et édifie l'Eglise ».

A cinq heures, une fête de gymnastique très admirée et à laquelle une foule nombreuse a assisté, a été donnée dans la vaste cour du Patronage Saint-Augustin.

A sept heures et demie, la journée s'est achevée par une séance récréative au début de laquelle la Chorale a exécuté, aux applaudissements de toute l'assistance, sous la direction de M. Eugène Peers, une cantate du circonstance, œuvre de M. Henri Peers. Puis l'inimitable Breutieux, M. Wattecuw, a été très goûté dans ses pasquinades et dans une pièce composée spécialement pour la fête d'hier.

M. le docteur Michaux
A ROUBAIX

Invité par le président de l'Union des Sociétés Sportives de Roubaix et par la Société de gymnastique et d'armes « L'Avant-Garde » à venir faire une conférence sur son œuvre, M. le docteur Michaux, président de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, est arrivé à Roubaix dimanche matin, à onze heures et demie.

Il a été reçu à la gare par M. Achille Glorieux, président de l'U. S. S. R. ; M. Bonnel, président de la Saint-Paul ; MM. les abbés Villain, Chavatte et Roland, directeurs de diverses sociétés de l'U. S. S. R. ; MM. René Derreumaux et Léon Piat, président et vice-président de la Fédération de la Jeunesse Catholique, etc.

Quand M. le docteur Michaux est sorti de la salle des Pas-Perdus de la gare, les clique des cinq sociétés venues pour la réception ont exécuté ensemble la sonnerie « Au Drapeau » ; puis l'Harmonie municipale de Croix a joué la « Marseillaise ».

Une foule nombreuse était massée sur la place de la Gare.

Un cortège fut ensuite formé pour conduire M. le docteur Michaux au Foyer Fraternel de l' « Avant-Garde », où devaient avoir lieu un banquet intime, une fête de gymnastique et la conférence du président de la F. G. S. P. F.

Ce cortège, au milieu duquel s'avançaient deux landaus, où avaient pris place M. le docteur Michaux et les organisateurs de la fête, comprenait : l'Harmonie municipale de Croix, l' « Avant-Garde », la « Française », les « Patriotes », l' « Abeille » et la « Saint-Paul ».

Il a été très remarqué sur tout les parcours par les habitants des quartiers Notre-Dame et du Cul-de-Four, qui formaient deux haies compactes sur les trottoirs.

Au Foyer Fraternel de l' « Avant-Garde », les cinq sociétés se sont massées en ordre dans la cour, où, monté sur une magnifique et spacieuse estrade qui vient d'être construite, M. le docteur Michaux leur a adressé quelques paroles vibrantes de patriotisme.

Une dernière exécution de la « Marseillaise », et les sociétés ont regagné leurs locaux respectifs, après avoir pris, dans divers estaminets du quartier un rafraîchissement offert par l' « Avant-Garde ».

A une heure, un banquet d'une quarantaine de couverts a été servi au Foyer Fraternel. Autour de M. le docteur Michaux se tenaient : MM. Achille Glorieux, Paul Bonnel, l'abbé Roland, René Derreumaux, le lieutenant de réserve Pratte, Maurice Thibeau, président de la « Française » ; Edouard Duquesne, président de l'Union des Sociétés de Secours mutuels ; Louis Thiberghien, président de l' « Avant-Garde » ; les chefs de plusieurs sociétés catholiques de gymnastique, etc., etc.

Au champagne, M. Achille Glorieux a porté le premier toast. Il a remercié M. le docteur Michaux de sa venue à Roubaix, a témoigné de l'admiration qu'il éprouvait pour la grande œuvre de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France et pour son fondateur, et il a levé son verre à la prospérité de la F. G. S. P. F., de la Fédération diocésaine des Sociétés catholiques de Gymnastique et de l'Union des Sociétés Sportives de Roubaix, entre lesquelles il espérait voir se resserrer de plus en plus les liens de sympathie et d'amitié.

M. le docteur Michaux a répondu en termes excellents à M. Achille Glorieux, disant le but éminemment patriotique et chrétien aussi poursuivi par la F. G. S. P. F., les progrès rapides de cette Fédération et le désir ardent qu'il avait de voir se réaliser l'affiliation de la Fédération du Nord à la F. G. S. P. F. « Ce jour-là, a-t-il dit en terminant, sera un des plus beaux jours de ma vie ».

Puis des discours ont encore été prononcés par MM. René Derreumaux, qui a salué M. le docteur Michaux au nom de toute la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix ; par M. l'abbé Roland qui a exprimé son admiration pour le président de la F. G. S. P. F., qu'il connaissait et appréciait depuis très longtemps ; par le lieutenant Pratte qui, comme officier de réserve, a remercié M. le docteur Michaux de ce qu'il avait fait et continuerait de faire pour donner à la France une jeunesse de chaque capable de défendre vaillamment la Patrie.

A 3 heures 1/2, une belle fête de gymnastique, donnée par les gymnastes de l' « Avant-Garde », a eu lieu dans la vaste cour du Foyer Fraternel.

Puis M. le docteur Michaux a fait une très intéressante conférence sur la F. G. S. P. F.

Il en a expliqué le but : développer par l'emploi raisonné de la gymnastique et des sports athlétiques les forces physiques et morales de la jeunesse ouvrière et préparer ainsi au pays des générations d'hommes robustes et de vaillants soldats.

Il en a montré les rapides progrès : En novembre 1907, la F. G. S. P. F. comptait déjà 234 sociétés et 16 unions régionales. Au 28 juin 1909 elle atteint les chiffres de 420 sociétés et de 28 unions régionales, toutes régulièrement approuvées.

M. le docteur Michaux fait une nomenclature des nombreux et importants concours organisés par la F. G. S. P. F. depuis moins de deux ans.

Il termine en disant : « Nous vous tendons les bras pour former une masse impénétrable et compacte. »

L'orateur a été très applaudi.

REMISE DU DRAPEAU

Hier dimanche, a eu lieu, au Parc Barbieux, devant une foule très nombreuse, la remise du drapeau aux Anciens Soldats Musiciens Français.

Le général Sève, commandant la 1re brigade de cavalerie, présidait la cérémonie.

Les Anciens Soldats Musiciens, qui inauguraient pour la circonstance leur nouvel uniforme, ont été très admirés.

M. Eugène Motte, après un très beau discours, a remis le drapeau à l'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens.

La Société d'harmonie fait une promenade en Ville, exécutant des pas-redoublés très goûtés de la population.

Tentative de Meurtre
UN MARI FRAPPE SA FEMME DE DEUX COUPS DE COUTEAU

Léon Jamois, 26 ans, ouvrier, peintre chez Mme Mory, rue du Coq-Français, est marié depuis six ans avec Joséphine Marchandez qui n'est âgée que de 23 ans.

Jamois est considéré comme un bon ouvrier et comme un bon père.

La femme, qui appartient à une honorable famille, est beaucoup moins estimée. Elle s'est toujours livrée à la boisson.

La famille compte deux jeunes enfants, une fillette de quatre ans et un garçon de deux ans.

Hier matin, le mari partit avec sa fillette chez ses beaux-parents, rue des Fossés, près du commissariat, pour y exécuter un travail.

A 3 heures 1/2 de l'après-midi, il revint chez lui ; mais il n'y trouva ni sa femme ni son petit garçon ; le dîner n'était pas préparé.

Longtemps il chercha Joséphine Marchandez et ne la trouva que vers six heures, dans la buvette du cinématographe Bevs, rue des Fossés.

Il la pria de le suivre ; elle refusa.

Léon Jamois rentra alors chez lui ; déjà il était ivre, ayant bu par dépit dans l'après-midi.

Il prit alors un grand couteau de table et retourna au cinématographe Bevs.

Sur un nouveau refus de sa femme de le suivre, il la frappa par deux fois de son lame. Joséphine Marchandez ne fut atteinte qu'aux deux bras, assez profondément.

La blessée fut conduite au commissariat du 3e arrondissement. Un docteur la fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Le meurtrier a été arrêté.

ENCORE LES CAMBRIOLEURS

Ils se plaignent du manque d'argent !

En se levant, dimanche matin, Mme Lagache, 62 ans, ménagère, qui occupe, au numéro 193 de la rue des Longues-Haies, une chambre et une pièce au rez-de-chaussée, constata que cette dernière avait reçu la visite des cambrioleurs pendant la nuit. Les malandrins avaient pénétré dans la maison en escaladant le mur de clôture de la cour donnant sur la rue Magenta et en fracturant une porte. Ils avaient dérobé une montre en argent pour dame, n° 36.833, valeur 20 francs ; un diamant de vitrier de 9 francs ; un carnet de timbres-rabais de 12 fr. 50 et... un savon de quatre sous.

Déplorés d'avoir pas trouvé l'argent de Mme Lagache, qui a soin de le placer à l'abri, ils avaient écrit, avec de savon, sur la fenêtre : « Pas de sous ! »

Mme Lagache, pas plus que les locataires principaux de la maison, n'avait rien entendu pendant la nuit.

Deux arrestations importantes
LES AUTEURS DES CAMBRIOLAGES DU JEUDI SONT PINCÉS. — ILS ONT COMMIS D'AUTRES MÉFAITS SUR LESQUELS ILS NE VEULENT PAS S'EXPLIQUER.

La police vient de mettre la main sur deux redoutables bandits. Ce sont les auteurs des cambriolages opérés, jeudi après-midi, chez M. Léon Motte-Scrépel, rue de Beaumont, et chez Mme Piérard-Scrive, rue de Barbieux. Ils n'ont jusqu'à présent avoué que ces deux méfaits, mais ils doivent en avoir beaucoup d'autres sur la conscience, témoin certains faits relevés au cours de la première enquête.

Voici comment a pu être opérée l'arrestation de ces deux individus, arrestation dont l'honneur revient surtout à l'agent de sûreté Catry.

Cet agent avait appris, vendredi, qu'une habitante de la rue de l'Avocat engageait, depuis plusieurs jours, sous divers noms, des bijoux au Mont de Piété.

Il l'interrogea habilement et apprit que cette femme avait reçu les bijoux de deux individus qui, pour les lui confier, la faisaient venir dans un cabaret de la rue du Chemin-de-Fer, tenu, au numéro 63, par le nommé Vanstaen.

M. Catry, posté dans un estaminet voisin, attendit, durant toute la journée de samedi, que les deux hommes revinssent chez Vanstaen.

Ils s'y présentèrent le soir vers six heures 1/2. M. Catry, aidé de deux de ses collègues, les agents de sûreté Herkenrath et Wuillaumez, procéda alors immédiatement à leur arrestation.

Conduits devant M. Dequesne, chef de la sûreté, les prisonniers refusèrent absolument de dire d'où venaient les bijoux engagés au Mont de Piété.

On avait trouvé sur l'un 275 francs, un diamant de vitrier, un couteau de poche et un calepin ; sur le second 17 francs, un couteau et un grand tournevis.

En outre, Philomène Poiyte avait remis à la police une petite boîte à timbres, sculptée, provenant des deux individus.

Sans insister davantage, M. Dequesne, muni de cette boîte et du tournevis, partit chez Mme Piérard-Scrive qui reconnut parfaitement la boîte comme l'un des objets disparus de chez elle depuis le cambriolage de jeudi. Le chef de la sûreté put, en outre, se rendre compte que le tournevis s'adaptait exactement aux empreintes laissées sur les meubles qui avaient été fracturés.

De chez Mme Piérard, M. Dequesne se rendit chez M. Léon Motte-Scrépel, rue de Beaumont et constata que le même tournevis avait servi à ouvrir les meubles.

Il revint interroger les prisonniers et les déclara qu'ils ne pouvaient pas nier être les auteurs des cambriolages de la rue de Beaumont et de la rue de Barbieux. Devant les preuves qu'il leur fournit de leur culpabilité, ils avouèrent ; mais ils refusèrent encore obstinément de faire confiance la source des bijoux engagés au Mont-de-Piété.

Non sans de grandes hésitations ils consentirent aussi se nommer : Raoul Tonville, 19 ans, né à Clayes (Eure-et-Loire), ajusteur-mécanicien, et Henri Drupen, 21 ans, né à Marseille, sculpteur de bois ; ils indiquèrent le domicile qu'ils occupaient à Roubaix, rue Sainte-Elisabeth, 21, au cabaret Debruille.

Le chef de la sûreté alla aussitôt à cette